

CAP Electricien

Mis à jour le 26 février 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Maîtrise des connaissances de
base
Autonomie, mobilité, savoir-être

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Salarié en contrat de
professionnalisation, Salarié en
reconversion professionnelle,
Demandeur d'emploi avec 18 mois
d'expérience.

Rythme

Temps plein

Durée en centre

820 heures

Durée en entreprise

420 heures

Validation

CAP Electricien-ne , niveau 3
Certifications complémentaires :
SST, habilitations électriques
Attestation de fin de formation
précisant les résultats de
l'évaluation des acquis de la
formation
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

CAP Electricien en totalité ou

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques, principalement en basse tension (domaine BTA : en dessous de 500 V en alternatif et de 750 V en continu.) Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution.

Contenu

Conforme au référentiel

Enseignement général : Français, Histoire géographie, mathématiques, sciences

Enseignement Professionnel :

- Electrotechnique, mesures sur des applications professionnelles
- Production, transport et distribution de l'énergie électrique
- Réalisation d'une installation d'équipements électriques
- Mise en service et maintenance d'une installation électrique
- Sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Groupe dédié actions PRF/France Travail : 12 places maximum

Temps plein : 35 h par semaine – Alternance : 748* h maximum en centre et 210 h en entreprise

Parcours individualisé et adapté pour personne bénéficiant déjà d'un CAP ou d'un BEP/ formation modularisable

Profil des intervenants

Formateurs professionnels expérimentés

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative et active adaptée à la formation des adultes.
Alternance de mises en situation pratiques et d'apports théoriques.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques professionnels dédiés au métier visé (ateliers, salles de technologie,)

Salle de cours, salle informatique, centre de ressources...

Durée

CAP Electricien

partiel lors de la session de validation par un jury suite aux CCF (contrôles en cours de formation).

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée-sortie permanente

Non

Durée à déterminer en fonction des acquis

Délais et modalités d'accès

1 session par an (de septembre à juin)

Financements possibles

Pour les demandeurs d'emploi : Région Grand-Est/Etat

Pour les publics en emploi : dispositifs de financements de la formation continue des salariés et des professionnels

Financement dans le cadre d'un contrat de professionnalisation : nous consulter

Contrat apprentissage : tarif OPCO

Pour les particuliers : nous contacter

Eligible au CPF

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce CAP peut travailler en tant qu'électricien installateur, qu'électromécanicien, qu'électricien du bâtiment, qu'électrotechnicien, que monteur câbleur dans une entreprise artisanale ou au sein d'une PME du bâtiment.

Poursuite d'études :

en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP)

CAP monteur en installations thermiques

CS maintenance des équipements thermiques individuels

Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

Bac pro maintenance et efficacité énergétique

Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BP électricien – BP installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air...

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Nos référentes handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023